

CR du forum des RASED **Samedi 22 septembre 2012 à Paris**

Présentation par Sylvie Met-Paret, Vice-présidente de la FNAME de **Pierre Périer**, invité de la FNAME, sociologue, Professeur de sciences de l'éducation à l'Université Rennes II, chercheur au CREAD, Centre de Recherche sur l'Education, les Apprentissages et la Didactique. Choix du titre pour l'intervention :

Quels principes de justice dans les rapports entre les milieux populaires et l'école ?

Mon propos va porter sur les questions de justice entre les familles et l'école. Comme indiqué dans le titre, je regarde les choses du point de vue des familles populaires qui sont aussi, pour une part croissante, des familles immigrées et, s'agissant des enfants, de ceux qui rencontrent des difficultés d'apprentissage précoces et durables. Pour ces enfants, les difficultés ont aussi tendance à s'amplifier au cours de la scolarité et à ne plus pouvoir être corrigées.

Donc, je ne parlerai pas directement de la violence, thème de ce forum, mais plus indirectement, et c'est un petit peu évoqué dans l'intervention précédente, de la violence symbolique de l'école, de la violence institutionnelle. Mon propos est centré sur ce que j'appelle des principes de justice, constatant une confrontation inégale entre les parents et l'école des quartiers populaires sous la forme de malentendus, de différends, de mésententes. Je reviendrai sur ces termes dans mes conclusions.

En effet, il m'est apparu au fil de mes recherches, car cela fait un certain nombre d'années que j'essaye de creuser ce sillon des relations écoles-familles, que la question de la reconnaissance des uns et des autres, des uns par les autres, de la considération que l'école apportait aux parents jouait un rôle central. Et précisément au travers des effets de disqualification que l'école pouvait engendrer par son fonctionnement même, c'est-à-dire à l'insu des acteurs. Tout cela mérite d'être regardé de plus près, notamment dans la logique des parents qui parfois ont un sentiment d'injustice. Ils ont l'impression de faire ce qu'il faut, de vouloir bien faire, de se montrer disponibles et néanmoins, ils subissent des jugements, des injonctions contradictoires où on leur demande de faire ce dont ils ne sont pas capables.

C'est sur ce point que je voudrais attirer votre attention, en essayant préalablement de **retracer brièvement la genèse d'un modèle de relation** qu'on appelle le partenariat, la coopération, la communication avec les familles. Il y a toute une terminologie institutionnelle que vous connaissez aussi bien que moi pour dire la préoccupation de l'école de voir les parents davantage présents, impliqués dans la scolarité des enfants. Jusque dans les années 1980 cela ne posait pas de problème, il y avait des associations qui assuraient un relais et on ne demandait pas autant aux parents qu'aujourd'hui d'être présents dans l'école, au contact et informés de la scolarité de l'enfant. Donc, ils étaient relativement en retrait et cela ne posait pas de problème. A partir du moment où l'école est devenue déterminante dans les destins des individus, dans la fabrication des destins sociaux, dans la logique de reproduction de la famille, une pression nouvelle s'est faite sur l'école afin de faire réussir tous les enfants. On attend toujours plus d'efficacité de l'école. Regardez tout ce qu'on fait en termes d'évaluation, qui s'inscrit dans ce paradigme d'efficacité. Il faut que l'école soit toujours plus efficace car la société supporte de moins en moins l'échec à l'école et de l'école.

Dire qu'il y a des enfants en échec n'est pas nouveau, c'est hélas une évidence, mais faut-il aussi rappeler qu'ils étaient beaucoup plus nombreux auparavant sans que cela n'alarme la société. Aujourd'hui, il y a comme un mot d'ordre afin que chaque enfant sorte avec une

qualification et échappe au décrochage scolaire, pour reprendre la terminologie ambiante dans laquelle nous sommes. On voit bien les catégories qui sont construites et imposées par l'institution et qui sont reprises dans le langage ordinaire des acteurs. Mais il y a aussi la pression des familles sur l'école. Il y a une pression dans les deux sens, parce que l'école a un poids considérable, à la fois sur les apprentissages et sur la fabrication des sujets.

Ce n'est pas à vous que je vais apprendre que derrière l'élève, il y a un enfant. Derrière l'enfant il y a des parents. On atteint la subjectivité, l'estime et l'image de soi, la considération, à travers des jugements ou classements scolaires, processus qui sont enclenchés très ou trop tôt. Car dès l'école maternelle, on va évaluer des comportements, une capacité d'adaptation, de communication... L'enchâssement école-famille s'est installé dans les années 1980 avec une politique qui vise à associer les parents, et qui ambitionne de lutter contre les inégalités et l'échec scolaires. L'impensé de cette politique, que je ne vais pas développer aujourd'hui, c'est vraiment qu'on présuppose tous les parents à égalité face à l'école. On fait comme s'ils étaient tous capables d'endosser le rôle qu'on attend d'eux. Comme si les règles, les normes, les codes, à l'œuvre, au quotidien, dans l'institution scolaire et définis par elle, étaient accessibles, compréhensibles, appropriables par l'ensemble des parents.

C'est là, d'emblée, que les choses sont un peu biaisées, parce qu'on se rend compte que les parents sont inégalement en capacité de s'inscrire dans cette logique que l'école encourage, avec les meilleures intentions. Finalement, l'école crée les conditions de l'impossibilité d'une implication et reconnaissance et qui vont faire que des parents vont apparaître comme incapables, comme ne faisant pas ce qu'il faut et n'étant pas conformes à ce qui est attendu de tout parent partenaire. On risque donc de susciter un sentiment d'injustice, parce que les parents ressentent un rapport inégalitaire, une inégalité qui ne passe pas simplement par les chances scolaires des enfants - on le sait bien, les parents en sont conscients, ils ne sont pas dupes - mais une inégalité en termes de statut, de place faite à chacun, à chaque élève dans la classe, à chaque parent dans l'école. C'est cette inégale considération qui peut poser problème et que les parents expriment en termes de respect.

J'ai été très frappé dans une enquête que je termine sur les milieux populaires à Rennes, par la récurrence de ce terme, et je crois que c'est un indice de cette attente mal comprise que les parents formulent à l'égard de l'école : « Reconnaissez-nous pour ce que nous sommes et non au regard de ce que vous attendez que l'on soit ». C'est cette dialectique un peu pernicieuse qui fait que des parents sont en attente de reconnaissance, et qu'il y a comme un jugement moral de l'école qui porte sur les parents. Emmanuel Renaut dans *l'expérience de l'injustice*, pointe bien ces deux dimensions du sentiment d'injustice : le rapport inégalitaire et le jugement moral qui portent atteinte à la reconnaissance des personnes.

Il y a comme une « boîte noire » du partenariat qui vise idéalement à ce que les enfants se conforment au rôle d'élève, et que les parents se conforment au code de bonne conduite du « parent d'élève ». Il faut co-construire, co-éduquer, faire des parents des alliés. Mais on se rend compte que, bien souvent, on fait des parents des recours parce qu'on rencontre des difficultés avec l'enfant, on ne sait pas trop comment faire. On essaie d'interagir de façon constructive et sans exclure car il y a une exigence de lien, de partenariat, de communication, mais également une inégale appropriation par les parents de ce modèle de relation qu'on leur propose. Je passe assez vite sur ces points que j'ai déjà eu l'occasion d'exposer (certains voudront bien m'excuser s'ils les ont déjà entendus), mais il y a un certain nombre de conditions et de dispositions qui sont requises pour accéder à l'attente de l'école. Quelle compréhension les parents ont-ils du "mode d'emploi" des relations avec l'école et de ses différents professionnels ? Il y a une difficulté à déchiffrer les informations et les attentes de l'école. Qui peut-on rencontrer ? Quand ? A quel propos ? La question de l'objet de ce qu'on

veut échanger ou soumettre à discussion avec les parents est essentielle et souvent non posée. En fait ce qui souvent va faire l'objet de la rencontre, c'est le problème.

Ce problème va susciter des réactions en retour des parents. Il y a des difficultés évidentes qui ne relèvent pas simplement des problèmes de maîtrise de la langue. Quand on a dans certains quartiers, comme dans l'école où j'ai enquêté, une trentaine de langues différentes qui sont parlées à la maison (et c'est aussi un obstacle pour la recherche), on ne dispose pas de traducteurs dans toutes les langues d'immigration récente. Donc une difficulté de maîtrise de la langue mais aussi une difficulté des parents à argumenter, à se faire comprendre, faire entendre sa voix, en tant qu'être parlant (à égalité des autres) mais aussi pour être compris et que l'on prête attention à ce qui est dit. Les parents ont souvent le sentiment que les enseignants ne les écoutent pas, qu'ils ont déjà pris leur décision sans eux, qu'ils sont dépossédés car le pouvoir se situe du côté de l'école. Il y a ces freins où finalement dire reviendrait à se dévoiler, prendre des risques, dire la vérité de la personne que l'on est avec le risque d'être mal perçu et d'être mal jugé dans sa différence. Le risque de stigmatisation est toujours présent car il faut se rendre compte que ces familles vivent déjà la discrimination dans le quotidien, au niveau du logement, du rapport à l'emploi, des interactions ordinaires et ils craignent de la vivre également dans les rapports avec l'école.

Il y a donc un certain nombre d'obstacles au partenariat et à l'échange, des obstacles pratiques, que je ne développe pas, mais aussi des obstacles symboliques. Il y a des seuils de légitimité pour se constituer parent d'élève, que tous les parents ne s'autorisent pas à franchir. Observez simplement la façon dont les parents se positionnent à l'entrée de l'école. Certains restent derrière le portail, d'autres pénètrent à l'intérieur de la cour, d'autres encore se rapprochent des enseignants, et certains iront jusqu'à aborder les enseignants. Il y a une gradation dans l'espace qui est un indice du rapport à l'école. Il y a des droits d'entrée symboliques, pourrait-on dire, pour reprendre la belle expression de Pierre Bourdieu. Franchir le seuil de l'école n'est pas accessible à tous les parents mais ceux qui ne franchissent pas ce seuil ne sont pas pour autant indifférents.

Comment trouver la bonne distance, pour des parents qui sont à la fois dans la confiance mais aussi dans la crainte, et dans la méfiance ? On dit souvent que des parents ont *peur* de l'école. En sociologue, je traduis ce terme comme l'expression d'un rapport de domination symbolique, de parents qui se sentent infériorisés face à l'école. Ils disent avec leurs mots qu'ils doutent de pouvoir bien s'exprimer, que les enseignants vont mieux savoir qu'eux, que la culture de l'école est supérieure à la leur. Ces parents partagent un sentiment d'impuissance et de domination qui peut les laisser précisément au seuil de la porte. Ils ne le franchissent pas par désintérêt mais par impuissance.

On pourrait pousser plus loin cette analyse en se demandant s'il n'y a pas des effets pervers, à vouloir rapprocher les parents de l'école, les associer davantage, c'est-à-dire une fois de plus, à leur demander de se comporter normativement comme des parents d'élèves. Puisque ce rôle est inégalement accessible, qu'il est endossé par certains et si difficilement par d'autres, est-ce qu'on ne contribue pas finalement à fabriquer des écarts qui deviennent des inégalités, au risque de stigmatiser une certaine partie des parents ? La figure du parent d'élève convient tout à fait aux parents des classes moyennes et supérieures dont nous sommes. On est sur un terrain qui nous est acquis, qui ne va pas nous déstabiliser et où la connivence culturelle est à l'œuvre. Bourdieu et Passeron ont dévoilé les inégalités en montrant que la culture scolaire jouait la connivence avec la culture des groupes et des classes dominantes. Or, la connivence culturelle est à l'œuvre entre école et famille, entre parents et enseignants mais s'il y a connivence pour les uns, il y a risque de distance et de dissonance

culturelle pour les autres. On se trouve dans une situation de mise à distance d'une partie des parents : non rencontres, non communication. Or si le modèle dominant est celui de l'échange et de l'accord, ces parents absents vont faire figure de parents démissionnaires, désinvestis, désintéressés. Donc, l'école fabrique d'une certaine manière la figure des parents absents par le biais des normes, du modèle du partenariat qui veut les associer sans suffisamment se poser la question des conditions de possibilités pour devenir parent d'élèves. On est sûr ce que j'ai appelé un différend entre l'école et les familles populaires, un désaccord sur les règles de l'échange, on ne s'entend pas sur la façon d'interagir, c'est un désaccord sur les rôles et responsabilités des uns et des autres - qui doit faire quoi-, sur le périmètre de responsabilité des parents et des enseignants.

C'est aussi une division du travail scolaire au désavantage des parents les moins dotés en capital scolaire. Demander de suivre la scolarité et aider dans les devoirs, oui, bien sûr, mais encore faudrait-il que les parents puissent le faire. Les familles que j'ai rencontrées se désolent de voir les difficultés de leur enfant et d'être à ce point impuissantes pour y remédier, ou lorsque voulant aider dans les devoirs, elles croient répondre à ce que l'école attend mais font tout autrement, à leur manière. Tel enfant de dire alors à sa maman, ayant utilisé une méthode de division non conforme : « T'es nulle ! ». On tombe alors dans un processus de renforcement des inégalités qui alimente un sentiment d'injustice. Les parents s'estiment peu considérés et sont soupçonnés de démission. **Comment réagissent-ils ?**

On identifie au moins deux types d'attitude :

Une attitude de retrait pour se protéger : les parents se mettent à distance, tentent de se soustraire au jugement ou au regard de l'institution. Et ce n'est pas nécessairement dans une confrontation directe. C'est plus subtil que cela. Par le biais du classement et du jugement scolaire, à travers l'élève, on dit quelque chose à l'enfant qui atteint les qualités éducatives des parents. Il y a ce fil rouge qui court de l'élève à l'enfant, et se poursuit jusqu'aux qualités éducatives des parents. Du coup c'est l'image de soi et le sentiment que les parents peuvent avoir en tant que "bons parents", qui se trouve ébranlés à distance par le jugement scolaire. Et lorsque le socle de l'identité est fragile comme c'est le cas dans les classes populaires, voir ce rôle de parents attaqué est ressenti comme une blessure. Une mère que nous avons rencontrée avec une équipe d'ATD Quart Monde, a pu le dire spontanément à plusieurs reprises : « Ils savent très bien blesser les parents, aller au plus profond ». Ces blessures identitaires ne sont pas intentionnelles bien sûr, du côté de l'école. Comme je le disais, elles ont des effets de violence institutionnelle, c'est-à-dire que soulignant négativement leur conduite, l'école les pointe du doigt. La suresponsabilisation des parents, qui est à l'œuvre, tend à les culpabiliser puisqu'ils apparaissent comme des figures d'incapables ne répondant pas aux attentes de l'institution. Ils se dissimulent, se font oublier, se mettent à distance, ou se font "petits". C'est typique de la stratégie du discréditable.

Un deuxième type d'attitude repose sur une forme de délégation à l'école et à l'enfant de la scolarité. C'est ce que j'ai appelé un processus d'autonomisation précoce de l'enfant, pour le meilleur et pour le pire. J'ai été assez frappé par cela dans les entretiens que nous avons menés ; les mères parlaient à l'enfant, (classe de CM2 et sixième), comme à un adulte responsable qui doit prendre en charge sa scolarité et au-delà, son destin. « Tu as compris ce que tu dois faire, moi, je ne peux pas faire et il n'y a personne pour t'aider ». Donc, une suresponsabilisation de l'enfant, une délégation à l'enfant qui du coup, porte la charge morale et le risque de la culpabilité, ce qui est bien pointé dans un certain nombre d'enquêtes sur les adolescents. A un moment donné, ils vont chercher un refuge symbolique dans le groupe des pairs, dans des comportements qui leur permettent de ne pas affronter les difficultés ou l'échec qu'ils subissent à l'école car ils sont affectés dans leur subjectivité (les "vaincus scolaires" dont parle François Dubet). C'est un processus, de retrait ou de délégation à

l'enfant ou à l'école non pas par démission mais par confiance mêlée d'impuissance. Puis il y a l'attente déçue des enseignants qui pensaient que les parents seraient à égalité, que les enfants seraient à égalité et qui constatent que ce n'est pas le cas. Il y a un problème d'équilibre dans l'échange. Les parents ont l'impression que leur contribution n'est pas prise à sa juste mesure et qu'ils n'obtiennent pas la rétribution attendue en retour. C'est un peu différent quand l'enfant réussit à l'école : l'équipe enseignante dit du bien de l'enfant, c'est autant de gratifications qui sont renvoyées aux parents, parfois très agréables.

Il me semble donc que c'est sur la base de ces constats qu'il nous faut repenser les rapports entre les institutions école et famille. En effet, après trente ans et plus de partenariat avec les parents d'élèves, on mesure les impasses d'une politique de communication, de participation des parents, parce que l'école ne parvient pas à s'adresser à toutes les familles. C'est toujours ce même constat que faisaient remonter les jeunes professeurs auxquels je m'adressais. « On voit les parents pour lesquels la scolarité de leur enfant se passe bien et on ne voit pas les autres ». Je me suis emparé de ce constat pour essayer de creuser la question avec mes lunettes de sociologue. Sauf à dire que finalement - je suis un peu cynique - ça nous arrange, c'est-à-dire que, pour qu'il y ait des meilleurs, il faut bien qu'il y ait des plus faibles... Si on regarde de façon macrosociologique, les dominants ont intérêt à perpétuer les choses en l'état. Mais on peut aussi vouloir inverser le cours des choses, en tous cas les équilibrer de façon à ce que justice soit faite aux parents et aux enfants des classes populaires et que les inégalités entre enfants ne soient pas redoublées par des inégalités entre les parents.

A travers les échanges école-famille, une partie des parents va s'éloigner de l'école, voire être stigmatisée, alors qu'à l'inverse, d'autres vont conforter leur avantage car ils sont tout à fait à l'aise dans ce modèle de communication et de participation. Faut-il continuer à penser les relations parents-école dans ces termes ? Est-ce que, ce faisant, on ne pense pas avec le modèle dominant des classes moyennes et supérieures ? C'est-à-dire qu'on rejoue sur le terrain des relations école-famille, la connivence culturelle qui est déjà à l'œuvre déjà dans les apprentissages. Attendre trop des parents et ce dont ils ne sont pas capables, c'est d'emblée, les mettre en difficulté, parce qu'ils ne vont pas pouvoir se conformer au rôle attendu quand bien même ils reconnaissent l'institution. On met les parents des classes populaires dans un rapport inégal en leur imposant des règles et des normes qui fabriquent leur impuissance pour ensuite souligner voire s'indigner qu'ils ne jouent pas le jeu. Il y a donc, à mon sens, nécessité de repenser les formes du lien entre les parents et l'école, la complémentarité et la continuité entre ces deux institutions.

Pour conclure : quelques perspectives et jalons pour continuer la réflexion, à savoir déplacer l'enjeu de communication vers un enjeu de légitimation et de reconnaissance mutuelles. Le sentiment d'injustice se nourrit prioritairement d'un manque de reconnaissance et il se joue là quelque chose d'essentiel dans les rapports entre les familles populaires et l'école. Je vais donc présenter mes réflexions sur cet enjeu à partir de trois termes : **le malentendu, le différend, la mésentente.**

Posons d'emblée qu'il n'y a pas accord, qu'il n'y a pas continuité "naturelle" entre école et familles, mais une situation de dissonance culturelle. Effectivement, la culture populaire, dans toute sa diversité, ce n'est pas la culture scolaire. Il n'y a pas de langage commun, dirait Jacques Rancière. L'enjeu est d'inventer un langage commun qui fait défaut, c'est-à-dire des significations communes, une reconnaissance mutuelle, des règles d'échange partagées. C'est à mon sens sur ce terrain-là que l'on peut faire évoluer les impasses dans lesquelles nous sommes vis-à-vis des parents qu'on aimerait voir accompagner davantage leur enfant dans sa scolarité, ou du moins les associer plus étroitement.

Que nous dit le malentendu, premier terme ?

Le malentendu parle d'incompréhension, de difficulté de communication. Dire qu'il faut plus de communication, suggère un travail d'explication auprès des parents mais dans une relation asymétrique, qui est déjà là, et qui empêche de s'entendre. Donc, on ne crée pas les conditions de possibilité de cette communication au sens de s'entendre, c'est-à-dire s'écouter et de se comprendre à égalité. D'autre part, vouloir expliquer aux parents, c'est leur demander de se soumettre au langage de l'institution. « Vous ne savez pas, donc on va vous dire ... ». Ils sont placés en situation d'incapables et d'ignorants. D'une certaine manière, on leur demande de se conformer et de bien suivre les explications, comme si un peu de pédagogie permettait à tous les parents de devenir parents d'élèves. Bien sûr, il y a quelque chose à faire du côté de l'échange et de l'explicitation, mais ça ne suffit pas car les conditions préalables ne sont pas réunies.

Le différend, deuxième terme.

C'est un concept utile pour nous dire que l'on oppose des paroles hétérogènes, des raisons individuelles qui n'ont pas de règles pour s'entendre. Il n'est pas rare que l'on entende dire, de part et d'autre que, de toute façon, "ils pensent ce qu'ils veulent, moi, voilà ce que je pense". Chacun a sa raison, ses supposées "bonnes" raisons de sorte qu'il devient difficile voire impossible de surmonter les désaccords. On ne parle pas le même langage. Ça fait problème sur les définitions de rôles, sur les responsabilités des uns et des autres. Sans langage et règles communs, il y a un risque de conflits interminables. Les rapports se cristallisent et se durcissent sans issue pour évoluer.

La mésentente, troisième terme.

C'est la lecture du livre de Jacques Rancière qui m'a inspiré ce concept que je transpose et reformule pour les besoins de cette réflexion appliquée à l'école avec deux questions :

Quelle est la considération accordée à la parole des parents ?

Comment s'accorder sur ce qui est soumis à discussion ?

Il me semble qu'il y a un enjeu de réhabilitation de la parole des parents. Ils subissent des effets de disqualification en chaîne où ils deviennent des sujets sans voix, c'est-à-dire sans position légitime pour se faire entendre. Donc, il faut trouver un équilibre dans l'échange. Cet équilibre passe par une reconnaissance mutuelle, une égalité de langage des interlocuteurs, des êtres parlants dit Jacques Rancière. Ceci implique l'idée de s'appuyer sur les compétences et les potentialités des parents, afin de ne pas les définir négativement par ce qu'ils ne font pas. Ne pas leur demander d'être ce qu'ils ne pourront pas devenir. Non pas se conformer à des rôles définis par l'institution, mais s'appuyer sur ce dont ils sont capables, leurs compétences, leurs potentialités.

L'une des conditions de l'entente consiste par ailleurs à clarifier les rôles et responsabilités, à délimiter les domaines de compétences respectifs des uns et des autres. Avec le brouillage des rôles et des responsabilités, on voit les problèmes se sédimenter et la possibilité d'un accord s'éloigner. C'est assez frappant d'entendre des parents dire : « Mais, tant que l'enfant est à l'école, il est sous la responsabilité entière de l'école, nous, on n'a pas à intervenir ». Pour beaucoup de parents, la norme ce n'est pas de participer, de ne pas s'immiscer dans le domaine réservé de l'école et de la classe. Les parents font confiance, attitude parfois interprétée comme « indifférence ». Un des axes sur lesquels il peut sembler utile de réfléchir vise la reconnaissance de la pluralité des formes d'implication des parents. Il y a des petites injustices qui, cumulées, font que les parents vivent une grande injustice. Ils font à leur mesure ce dont ils sont capables pour aider leur enfant, l'accompagner, lui rappeler qu'il a ses devoirs à faire, même s'ils ne peuvent vérifier si c'est bien fait. Il y a une place symbolique qui est faite à l'école et à l'élève dans l'espace domestique. Tout un ensemble de petits signes

en témoigne mais sans être reconnus à leur juste mesure. Les cahiers de vacances, ça paraît anecdotique, mais c'est quand même un signe que l'école compte, y compris dans les familles populaires qui témoigne par ce biais de leur implication.

Créer les conditions d'une égalité des statuts et des droits des parents qui les légitime. Il y a des droits pour les parents et on est allé assez loin dans ce sens. En même temps quel est l'accès véritable des parents à ces droits ? Il me semble très inégal. Alors, je n'ai pas de réponses pratiques sur "comment faire" mais les parents des milieux populaires sont dans une forme d'inconscience de leurs droits. Il y a donc un enjeu à expliciter les règles d'échanges de façon à ce qu'elles soient partagées. Si l'école fixe seule les règles, un certain nombre de parents vont rester à la porte de l'école, sans comprendre, ni pouvoir s'approprier ces règles.

Je dirai pour conclure qu'il faut associer les parents sans vouloir conformer ou normaliser leur comportement et leur rôle. Sinon, on va assujettir ces parents ou les disqualifier, et les mettre plus en difficulté qu'ils ne le sont déjà face à l'école. Ce qui veut dire que la balle est dans le camp de l'école. C'est à l'école de s'interroger sur ses normes, ses règles, les attentes qu'elle formule à l'égard des parents. C'est à l'école d'inventer un langage commun qui fonde l'accord et l'égalité.

Question de la salle sur la pertinence d'un lieu, d'un espace dans l'école effectif et symbolique pour les parents.

La recherche que j'ai menée sur un quartier en réussite éducative à Rennes, a bénéficié de moyens pour ouvrir un espace parents dans l'école. On peut voir en ce type de lieu la possibilité de faire une place physique et symbolique aux parents à l'école, avec l'idée qu'ils pourraient ainsi se rapprocher des enseignants, des différents acteurs de l'institution scolaire. Il y a d'abord un constat à faire avant l'analyse, c'est celui d'une très faible fréquentation de cet espace par les parents et d'une appropriation par une minorité d'entre eux. Avec un paradoxe qui est que finalement, cette minorité va contribuer à exclure plus encore ceux qui déjà étaient hésitants pour rentrer dans l'école.

Donc, l'espace parents, comme il en existe dans un certain nombre d'écoles, je ne suis pas certain que ce soit la réponse qui permette de créer ce lieu où l'on puisse s'entendre, où chacun soit légitime à égalité dans l'échange et la recherche d'un accord. Je ne l'exclus pas mais comme j'ai eu l'occasion de le dire à la ville de Rennes, **c'est par la diversité des formes du lien qu'on va établir avec les parents qu'on va pouvoir toucher le plus grand nombre des parents. Les familles sont différentes et elles le sont de plus en plus, donc il ne faut pas penser par un seul modèle.** Celui qu'on a forgé depuis trois décennies axé sur les réunions ou rencontres avec les parents, l'information, les supports écrits, ne s'adresse qu'à un sous-ensemble de parents. Mais il ne s'agit pas non plus de dire qu'il faut supprimer cela. Il s'agit de constater que c'est largement insuffisant au regard de la diversité des parents dans un seul quartier. J'étais étonné en tant que sociologue par cette diversité car je ne pensais pas voir autant d'origines différentes, de trajectoires et de configurations familiales différentes et cela, il faut le prendre en compte si on veut construire du lien avec l'ensemble des familles. Donc, l'espace parents, c'est une des modalités possibles mais non suffisante. La question que je pose dans ces cas-là, c'est, du point de vue de l'économie générale des moyens, est-ce qu'il faut maintenir ce genre de structure ou regarder ce qu'on pourrait faire avec cet investissement pour d'autres dispositifs ou actions. En soi, on pourrait dire que c'est toujours bien qu'il y ait cela, mais est-ce que ce ne serait pas mieux de penser à d'autres modalités et priorités pour redéployer des moyens qui n'augmentent guère.

Longue intervention avec un questionnement sur ce tableau noir des rapports difficiles entre les parents et l'école avec différents exemples ou contre-exemples (mallette des parents, conseils d'école, présence importante des parents à l'école maternelle, clarification des rôles, parler de compétences plutôt que de connaissances...)

Effectivement, le tableau peut paraître un peu sombre comme vous l'avez indiqué, mais j'ai pris le soin de préciser que mes recherches portaient sur un quartier en réussite éducative, donc des familles qui connaissent un empilement de difficultés de toutes natures. Je prends les choses sous un angle qui peut donner l'impression que j'épaissis le trait, que je le noircis. En même temps, je pense que c'est en raisonnant par ces extrêmes que l'on peut mieux comprendre. On a sous cet angle des figures de parents éloignés de l'école, et qui nous aident à comprendre toutes les variations qu'il peut y avoir dans les formes du lien entre les parents et l'école. Je ne dirais pas que c'est noir, je dirais que cela peut aller jusque là. Mais ce n'est pas un tableau sans espoir puisque j'essaie aussi d'indiquer quels seraient les principes de justice sur lesquels il serait possible de s'appuyer. Et effectivement, vous avez indiqué la clarification des rôles car c'est essentiel. Mais il faut sortir de l'idée que l'enjeu passe par une meilleure communication, ou par une incitation à la participation des parents puisqu'on voit qu'on laisse une large fraction d'entre eux à la porte de l'école. Pire, ils sont jugés de manière négative à travers leurs manques ou absences, et cela n'est pas sans conséquence sur leur enfant. En fait, il y a un processus de triple inégalité. Inégalité parce que les enfants des classes populaires sont plus souvent en difficulté dans les apprentissages, inégalité parce qu'il y a les difficultés des parents pour aider leur enfant à la maison, et inégalité des parents face à l'école. Donc, il y a un processus de triple inégalité et quand elles sont conjuguées dans cette spirale, il est parfois très difficile pour les parents de retrouver une place et de donner du sens à la présence à l'école et l'espace parent, pour prendre cet exemple, ne peut pas y suffire.

Alors encore un mot sur le rapport d'égalité entre parents et enseignants, car je ne me suis peut-être pas bien fait comprendre. Ce n'est pas dire : les parents sont à égalité dans leur rôle et responsabilité des enseignants. C'est dire qu'ils sont considérés à égalité des enseignants en tant qu'êtres parlants à qui on accorde une légitimité, une reconnaissance, et dont la parole est entendue au même titre que celle des enseignants. Ils ne sont pas des enseignants, ils ne veulent surtout pas l'être d'ailleurs. Ce qu'ils apprécient, c'est quand tout ce qui est de nature scolaire est pris en charge par l'école et, très clairement, qu'il n'y ait pas de devoirs à la maison. Parce que là, ils savent qu'ils vivent un désavantage, eux et leurs enfants qui, de plus, les disqualifie.

Trois interventions dans la salle : l'école transforme quelque fois les parents en élèves – plutôt que de faire rentrer les parents à l'école orienter vers une aide sociale – organiser la solidarité entre les gens – les parents sont des acteurs sociaux - c'est par le respect mutuel qu'on peut s'en sortir.

Je vais essayer de répondre rapidement, mais ce ne sera pas suffisant bien sûr.

Oui, sur le principe de la médiation, je l'ai dit tout à l'heure, car c'est introduire un tiers dans une confrontation inégale. De même faut-il penser de façon plus collective l'action et les interventions des parents. On a individualisé à l'excès et c'est quelque chose qui peut contribuer à affaiblir ceux qui déjà peuvent le moins. Le paradigme des stratégies des parents qui émerge dans les années 1980, c'est celui du consumérisme scolaire, des parents avertis mais il y a aussi ceux qui sont captifs et pour lesquels l'individualisme est négatif comme dirait Robert Castel. Ils sont encore plus faibles dans ce processus d'individualisation face à l'école, il y a donc nécessité à recréer du lien social et à repenser de façon collective l'action des parents et pas seulement à travers les associations de parents d'élèves.

Oui, sur le principe d'une médiation, mais à une réserve près. Il y a quelques travaux sur les dispositifs RASED pour montrer qu'ils ne sont pas toujours bénéfiques à ceux-là mêmes qu'il faudrait aider. Pourquoi ? Je crois qu'une des raisons fondamentales, c'est le risque d'étiqueter les enfants et les familles, de les engager dans un processus où, à l'inverse de ce qui est visé, l'enfant se retrouve dans une position où il n'est plus tout à fait comme les autres, et les parents apparaissent également comme des parents différents. Dans une recherche avec les collègues de l'IUFM de Rennes, il y avait une famille dont un enfant était en difficulté. Ce qui m'intéressait, c'était de saisir le point de vue des parents. La mère vivait comme un drame le fait qu'une assistante sociale scolaire soit venue visiter la maison, pour s'assurer que les conditions d'hygiène, d'alimentation, de confort, étaient assurées. Des actes ordinaires pour l'institution sont vécus comme très traumatisants, voire humiliants par les parents. Cette mère se sentait humiliée alors même que l'institution et ses professionnels s'attachaient à bien faire leur travail. Il y a des différends car les raisons des uns et des autres s'opposent de façon radicale. On pourrait avoir comme garde-fou le principe de justice qu'énonce John Rawls qui dans sa théorie de la justice, préconise ce qu'il appelle le principe de différence. Toute action engagée jamais ne doit désavantager les plus défavorisés. Se demander si, au final, les plus défavorisés sont gagnants ou pas avec l'action que l'on mène ? Dans une autre recherche, l'analyse de médiations entre école et familles populaires et immigrées a montré que des dispositifs de médiation pouvaient fabriquer une catégorie de parents qui, ne parlant pas bien la langue française, issus de l'immigration, et qu'on allait aider, devenait progressivement une catégorie étiquetée et stigmatisée. Donc cela a des effets pervers par rapport aux intentions initiales. On a les mêmes problèmes avec ceux qui réfléchissent et travaillent sur la parentalité, vouloir à la fois soutenir et contrôler, aider et normaliser... Il y a toujours cette tension dans l'action et l'équilibre est assez fragile.